LETTRE
DE M. L'ARCHEVÊQUE D'AUCH, A M. L'ABBÉ BARTHE.

UN grand crime, Monsieur, a été commis dans mon Eglise Métropolitaine: un horrible attentat contre l'unité de l'Eglise a souillé cette ville : on a osé préparer, sous les yeux d'un peuple Catholique, les malheurs d'un schisme déplorable. La douleur & la consternation des Citoyens ont été méprisées; leurs prieres ont été repoussées & leurs larmes dédaignées. On a supposé qu'on agissoit au nom du peuple, tandis qu'on violoit ses droits les plus sacrés & qu'on fouloit aux pieds ses intérêts les plus précieux.

Pourquoi faut-il, Monsieur, qu'à la suite de tant de crimes, votre nom ait été prononcé, & que les auteurs de tant de maux aient voulu faire de vous leur complice? J'ai l'espérance que vous ne le serez pas, & que vous rejeterez avec horreur le funeste présent qui vous est offert par les mains de l'impiété & de la discorde.

Que ne puis-je, Monsieur, sans trahir ma conscience, aller embrasser la solitude, & me décharger d'un fardeau trop au-dessus de mes forces, sur-tout dans les malheureuses circonstances où nous sommes. Je n'hésiterois pas un instant; mais mon devoir m'oblige de rester attaché à mon

Siége jusqu'à ce que l'Eglise puisse consentir à ma retraite & rompre mes liens.

Vous êtes trop éclairé, Monsieur, pour qu'il me soit nécessaire de vous développer les raisons qui me persuadent invinciblement ainsi que tous les catholiques, que malgré les efforts réunis de toutes les Puissances humaines, cette Eglise qu'on vous offre m'appartient, que ces autels sont à moi, que les Fideles du diocese d'Auch seront toujours mes ouailles, que nul autre que moi, tant que je vivrai, ne pourra les conduire dans la voie du salut, qu'ils s'égareroient sur les pas d'un Intrus & cesseroient d'être les enfans de l'Eglise, s'ils cessoient de me regarder comme leur pere. Ce n'est pas à vous, Monsieur, que j'apprendrai qu'il n'y a jamais de raison de sortir du sein de l'Eglise. Vous savez aussi bien que moi, que quelque crime que j'eusse commis, l'autorité qui m'a institué peut seule me destituer; que je ne tiens rien de la main des hommes; que le pouvoir que j'exerce est spirituel & indépendant de leur autorité. Supposez moi coupable; j'y consens: ma faute eût-elle pu transporter à la puissance civile des droits entiérement spirituels, des droits qui ne peuvent jamais lui appartenir qu'en renversant l'Eglise de J. C.? Quoi! Monsieur, si ceux qui nous gouvernent étoient encore dans les ténébres de l'idolâtrie, je serois Evêque à leur insu, ou malgré eux: personne assurément n'oseroit dire qu'ils peuvent m'enlever mon autorité & la transférer à un autre; & l'on prétendra que le titre de Catholique qu'ils portent, & qui les oblige à la soumission envers l'Eglise, leur a donné ce droit! Non, non, Monsieur, on ne persuadera à personne une doctrine

aussi impie. Ah ! Il faut bien haïr la Religion pour faire semblant de la croire.

Je n'accumulerai ni les autorités ni les raisonnemens, vous les connoissez tous, et dans des temps plus tranquilles vous les avez vous-même sans doute développés à vos auditeurs. C'est donc à votre conscience que j'en appelle : elle vous dit dans ce moment que je suis le seul et le légitime Archevêque d'Auch ; elle vous répétera souvent, si jamais vous franchissez ce pas redoutable, que vous n'avez pu monter sur mon Siége de mon vivant, et par la forme inusitée qui vous y a introduit, qu'en vous dévouant à la qualité d'usurpateur, d'intrus, de schismatique, et à tous les anathêmes de l'Eglise : l'onction sainte profanée sur votre tête & dans vos mains ne fera pas de vous un Ministre légitime de la parole et des sacremens ; revêtu d'un caractere auguste qui vous aura rendu sacrilege, vous serez sans mission, sans autorité, sans pouvoir ; vous ne serez suivant l'expression de St-Jude qu'une nuée sans eau, qu'un arbre déraciné et desséché : de qui en effet recevrez vous la jurisdiction episcopale ? L'Eglise entiere ne pourroit pas vous la donner ; parce que l'Eglise ne peut pas faire une injustice, ni contredire ses principes et ses loix. Quel est l'Evéque qui osera prétendre avoir droit de vous la communiquer et mentir à l'Esprit Saint en présence de l'univers Catholique? Non, Monsieur, quand il s'en trouveroit un assez sacrilege, vous ne serez pas assez abandonné de Dieu pour vous *précipiter ainsi dans les voies de Caïn, pour imiter le crime de Balaam, & mériter le sort de Coré le rebelle.* Vous aurez pitié de ce malheureux Peuple dont on contrefait la voix

pour vous appeller au milieu de lui. Il ne vous a point appellé, Monsieur, il vous repousse au contraire par tous ses vœux ; et si l'étonnement et la terreur glacent pour quelques instans la voix de plusieurs, des larmes coulent en abondance dans le sein des familles sur le scandale d'une élection schismatique, qui va ravager l'héritage de J. C. Je ne me fais pas illusion, Monsieur, je ne suis pas l'objet de ces larmes ; elles ont une cause bien plus noble. J'en loue Dieu, et n'ai garde de faire injure à ces pleurs par une insolente reconnoissance. Je n'ai mérité personnellement aucun regret ; mais ma cause est celle de tous les Fideles ; et j'ai, aux yeux de la foi, un titre qui leur est bien précieux, celui de Pasteur légitime, celui de seul Ministre légitime de la parole et des sacremens.

Ah! Monsieur, que vous a fait ce Peuple? Quel crime a commis envers vous le Diocèse, qui doive être puni par le meurtre des ames qui vous reconnoîtroient pour leur Evêque? Ne leur tendez pas un si funeste piége, je vous en conjure! Quelques-uns pourroient être séduits, mais quels dégoûts et quels chagrins ne vous prépare pas la résistance du plus grand nombre? Songez, Monsieur, aux suites déplorables de votre entreprise; car, si les insinuations, les caresses, les menaces ne grossissent pas le nombre de vos partisans, que ferez-vous? Emploierez-vous la violence et la persécution? Mettrez - vous en fuite tous les Prêtres qui ne voudront pas reconnoître votre autorité? Les Fideles qui voudront s'y soustraire, seront-ils aussi poursuivis? De tels moyens vous font horreur, je le crois, Monsieur ; mais

on vous les conseillera, mais vous y serez conduit pas à pas, mais ils seront la conséquence d'une premiere démarche : vous ne consentirez pas à voir vos prétendus droits contestés et méconnus, la contradiction vous aigrira ; irrité par le mauvais succès de votre intrusion, vous voudrez forcer tous les obstacles et tyranniser les consciences. L'histoire du passé nous révele les secrets de l'avenir. Pourquoi ne feriez vous pas ce qu'ont fait dans tous les temps les schismatiques? (Pardon, Monsieur, mais quel nom voulez-vous que je vous donne dans cette supposition ?) Qui vous garantira que vous serez plus modéré que les autres, et que les mêmes passions ne produiront pas les mêmes effets? Voilà, Monsieur, à quoi vous vous engagez, en usurpant mon Siége ; on nous a dépouillé de notre état pour introduire plus aisément la Constitution du Clergé ; Que ne fera-t-on pas pour l'établir solidement ? Des loix de sang doivent être la suite d'une injustice aussi criante.

Arrêtez-vous, Monsieur, sur le bord du précipice, il en est temps encore. Ne dévouez pas votre nom à la haine de la postérité, votre vie aux troubles et aux crimes, votre ame à des remords cuisans, vos derniers momens à d'horribles et inutiles regrets, et votre éternité à d'affreux châtimens. Car, quand il seroit possible d'éblouir tous les esprits, le compte que vous aurez à rendre au grand jour des vengeances n'en sera que plus terrible. J'aime à croire, Monsieur, que vous appercevrez les dangers qui vous menacent ; j'aime à croire que vous donnerez un exemple digne d'être imité dans le reste de la France.

Si mes espérances étoient trompées, je proteste,

Monsieur, de tout mon pouvoir contre votre élection, contre l'intrusion qui en sera la suite, contre l'exercice que vous ferez d'un pouvoir qui n'appartient qu'à moi, et que je ne vous cede, ni ne veux, ni ne peux vous céder. Je réclame contre la honteuse et misérable supposition que j'ai donné ma démission : supposition qui accuse de nullité le droit qu'on s'arroge, qui trahit la cause qu'elle veut servir. Je réclame contre la tyrannie du prétendu moyen légal qu'on emploie pour faire croire au Peuple que nous sommes dépouillés. On n'a pu me dépouiller, Monsieur, ni de mon titre, ni de mes droits ; je n'ai pas donné ma démission : je ne la donnerai que quand l'Eglise me la demandera ; en attendant elle m'a armé de tous ses anathêmes pour repousser l'usurpateur qui osera prendre ma place. Quelle seroit ma douleur si j'étois forcé d'y recourir !

Extérieurement vous triompherez, Monsieur, et vous aurez en apparence l'avantage ; il vous est assuré par la protection du Gouvernement : vous posséderez les Eglises, vous serez maître des chaires, et vous et vos adhérens jouirez seuls du droit d'enseignement public. Où sera pendant ce temps-là l'Eglise Catholique de France ? Renfermée dans le nombre des fideles qui ne se sépareront pas des pasteurs légitimes, bien loin d'être la Religion de l'Etat, elle sera comme proscrite, elle sera dans l'abaissement et dans l'affliction ; elle saura se conformer à sa triste situation : ce n'est point par des éclats de zele inconsidéré, par des cris et des menaces, par des entreprises téméraires, beaucoup moins par la révolte qu'elle cherchera à regagner la faveur et l'empire qu'elle aura perdu.

Colombe gémissante, elle offrira en silence le sacrifice de ses larmes, l'holocauste d'un cœur brûlant de charité ; elle priera pour ses persécuteurs, pour ses enfans égarés ; elle baisera la main qui la tient dans l'esclavage et dans l'humiliation ; mais sa fécondité ne sera point altérée, elle n'enfantera pas moins d'élus que dans les temps de sa gloire ; et quand le moment de sa liberté et de sa prospérité sera revenu, elle aura acquis une preuve de plus de sa force toute divine, et de la stabilité des promesses qui assurent à la foi des triomphes éclatans sur le monde.

Puissiez-vous, Monsieur, ne voir dans cette lettre que l'expression de l'attachement que je dois à mon Siége, et des sentimens sinceres avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, ✠ L. Ap. Arch. d'Auch.

320

n° 1 Lettre de m. de Céé

n° 2 - motifs des Prêtres qui refusent le serment

n° 3 - L'abbé Langevin à m. Duvanthon

n° 4 - mr. le vicaire des Landes à m. Duvanthon

n° 5. Nouvelle Apologie

n° 6. Lettre de m... de ... à sa fille

n° 7. Bref du Pape à l'archevêque de Sens.

n° 8 - Le Curé de Ste Eulalie à mr. Duvanthon -

n° 9. Le Loup devenu Pasteur -

n° 10. Lettre à m. Guyonne -

n° 11. Le Curé de Toleme à mr. Bavemus -

n° 12 Petit catéchisme ...

n° 13. mr. L'abbé Mazon à mr. de Lommerie

n° 14. mr. ... ...